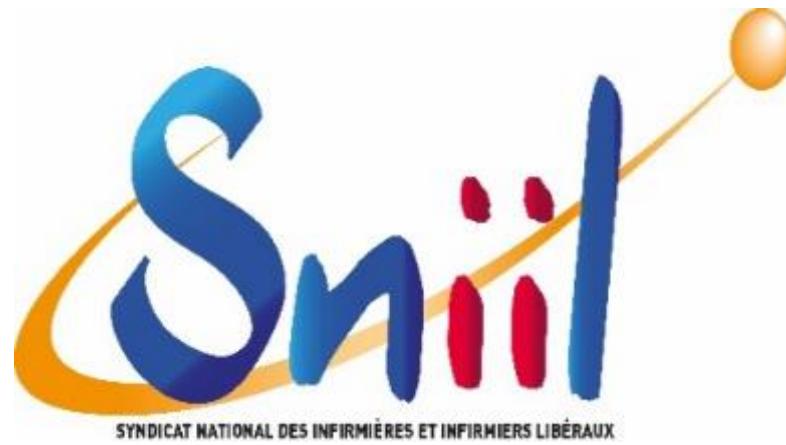


Sniiil

Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux

**Bienvenue à la soirée du 19/04/2018**



## REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE

⇒ **Sniil, Fni et CI sont les seules organisations syndicales reconnues représentatives,** donc les seules habilitées à œuvrer pour faire avancer la profession (en étant présent dans les CPD, CPR, URPS) et **négocier avec l'UNCAM.**

Seules les organisations syndicales représentatives ont le droit de:

- **négocier** (article L162-33 du Code de Santé Publique, loi de 1972)
- **agir** (article 7 et 10 de l'ordonnance de création de la Sécu, de 1945)

## NEGOCIATIONS CONVENTIONNELLES

**12/7/17** = début des négociations conventionnelles (UNCAM/syndicats IDEL)

**17/10/17** = demande de signatures en 2 temps

**Nov 2017** = signature de l'avenant n°5 (majoration de l'IF DJF et réduction de la cotisation AF)

**Mars 2018** = échec de la signature de l'avenant n°6 (zonage IDEL, iatrogénie, ttt psy, nouveaux actes comme le KTPN, création de nv PRADO spécifique)

**Juillet 2018** = Signature de l'avenant n°6 (BSI, télémédecine, mss)

**Délai incompressible de 6 mois** = nécessaire avant l'application du nouveau texte

=> fin 2018

## LES NEGOCIATIONS CONVENTIONNELLES

### 1) 1<sup>ère</sup> étape: Avenant n°5, Nov 2017

- Mesure compensatoire de la hausse de la CSG de +1,7% -> réduction des cotisations d'allocations familiales (URSSAF) – cumulable avec l'exonération partielle DOM.
- Majoration de l'indemnité DJF à 8,50€ à partir du 1/8/18.
- **Création d'une lettre enfant de -7 ans.**
- Piste de réflexion concernant la démographie des installations.
- Demande de mise sous AP des dispositifs médicaux (non validée).

## LES NEGOCIATIONS CONVENTIONNELLES

### 2) 2ème étape: Avenant n°6, Mars 2018 = échec de la négo

- Mesures de régulation de la démographie IDEL: révision du zonage tous les 3 ans + nv critère de régulation par bassin de vie.
- Intégration des nouveaux actes techniques: retrait KTPN, retrait redon et retrait de sonde urinaire + travail sur la iatrogénie.
- Retour sur le déploiement des RAAC: nouvel acte de prise en charge post opératoire de chirurgie ambulatoire.
- Propositions d'évolution du BSI: fin expérimentation en décembre -> retour du terrain, analyse qualitative.

## LES NEGOCIATIONS CONVENTIONNELLES

### 3) 3ème étape: Avenant n°6, juil 2018

- Reprise des négos sur les sujets restés en suspend.
- Intégration des nouveaux outils numériques (mss et télémédecine).
- Validation du BSI (opérationnel début 2019).
- autres dispositions (protection sociale maternité des IDEL).

### 4) Délai incompressible de 6 mois avant application du nouveau texte

-> fin 2018

## **AMI 5.8 : séance à domicile de surveillance clinique et de prévention, pour un patient hospitalisé à la suite d'un épisode de décompensation d'une IC ou d'exacerbation d'une BPCO**

C'est un programme de suivi infirmier, en complément du suivi médical, après sortie des patients hospitalisés pour ces 2 motifs. Il comprend **1 visite/sem, pdt minimum 2 mois et maximum 6 mois, avec une 1ère visite dans les 7j après la sortie, et un plafond maximal de 15 séances.**

Programme à réaliser selon le protocole thérapeutique et de surveillance du document de sortie (PRADO prescrit uniquement par un spécialiste hospitalier), adressé au médecin traitant et professionnels de santé du patient.

**AMI 5.8 = 19,14€**

Cette séance inclut la tenue d'une **fiche de surveillance + la transmission des informations au médecin traitant dans les 48h, par voie électronique sécurisée.**

Pas de notion de temps.

La facturation de cet acte est conditionnée à la **formation des IDEL** à ce suivi.

## RAPPEL SUR LES FORMATIONS

- **Prise en charge DPC:**

Enveloppe annuelle/PS de 2j/an pour 2018 (obligation triennale), formation pec par l'Andpc et indemnisée par la CGSS.

- **Prise en charge Fifpl:**

Cotisation de 95€/an prélevée, pec à hauteur de 1400€/an/PS pour 4j max (plafond de 350€/j).

- **Prise en charge par ses propres fonds professionnels:**

Ex: DU, Master, autre type de formations, congrès, séminaires...

Ouvre droit à un crédit d'impôt quand attestation de présence avec nombre d'heures précisé (plafond de 40h/an).

## MESSAGERIES DE SANTÉ SECURISÉES

Taux d'équipement en MSS, à la Réunion = 11%.

45% des médecins généralistes sont équipés.

Déploiement aux auxiliaires médicaux prévu fin 2018.

- Apicrypt: 70€/an

Données cryptées, permettant d'intégrer des infos au dossier patient et interopérable avec MSSanté.

- MSSanté: forfait de base à 20€/an (options à ajouter)

Données anonymisées, proposée par une agence sous tutelle du ministère: ASIP Santé. Pb de l'intégration des données aux logiciels métiers.

=> Annuaire commun pour choix du destinataires

## L'URPS IDE OCEAN INDIEN

SITE INTERNET: [www.urpsinfirmiers-oi.fr](http://www.urpsinfirmiers-oi.fr)

PAGE FACEBOOK: URPS Infirmiers OI



MISSIONS: contribue à l'organisation de l'offre de santé régionale, en représentant les IDEL auprès des différents acteurs des 3 secteurs.

PROJETS: panel IDEL, programme d'expérimentation ETP Diabète, mise en place du DIASPAD, démarche qualité (CPIAS)...

TRAVAUX EFFECTUÉS: KTADOM, Diabetocollège, lien affirmé avec les réseaux (SAOME, REUCARE, MAIA, OIIS...), création de l'InterURPS...



SniiL

Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux



## PROGRAMME

08H30 - CAFÉ D'ACCUEIL

09H00 - PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE - Alain Duvail  
RÔLE ET MISSIONS DE L'URPS INFIRMIERS OI

10H00 - L'ARS, L'AMBULATOIRE ET LE PRS 2 - ARS Océan Indien

10H30 - RÔLE ET MISSIONS DU CIDOI & CROI - Guy Soubaya & Alain Villy

11H30 - RELATIONS CONVENTIONNELLES - CGSS

12H00 - PAUSE DÉJEUNER

13H30 : INTERPROFESSIONNALITÉ, RÔLE ET MISSION  
DE TIP'SANTÉ - Eric Cadier

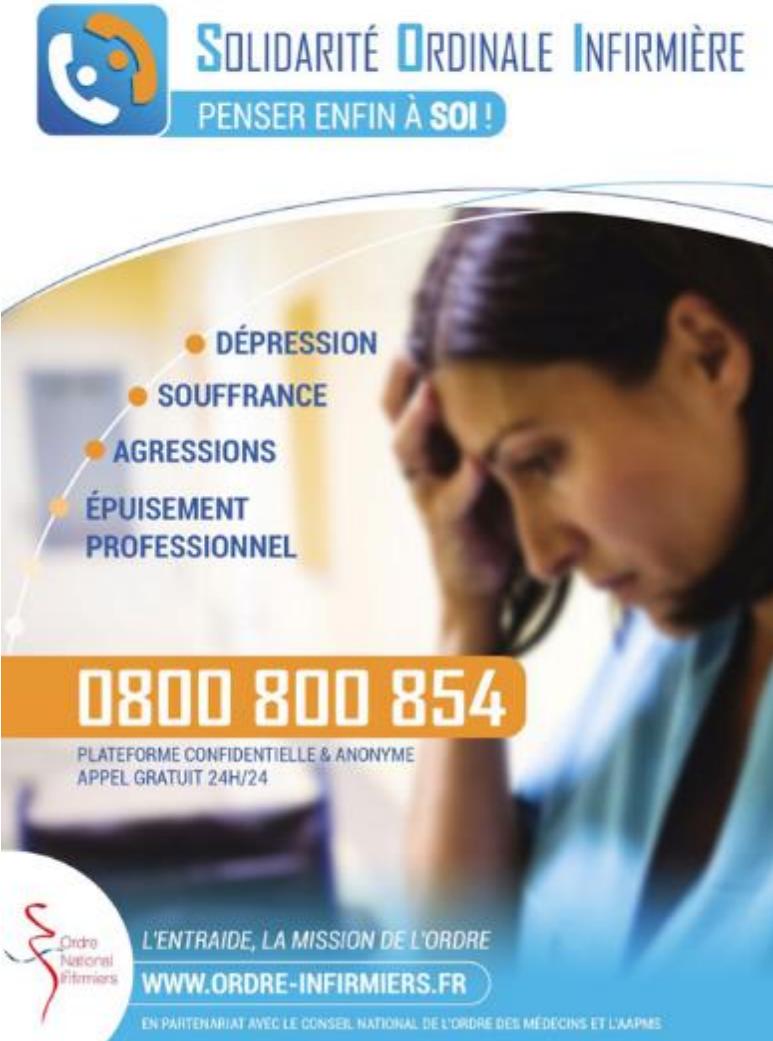
14H00 - LES RÉSEAUX À LA RÉUNION - Muriel Rodder

14H30 - PRÉSENTATION DE DISPOSITIFS COOPÉRATIFS  
**REUCARE** - Muriel Rodder & Magali Hamade  
**SAOME** - Odile Rio  
**MAIA** - Jessica Fournier  
**ALMA** - Pascale Savoie & Yvette Prison

16H30 - RÔLE ET MISSION D'UNE AGA - Bernard Pade AGAPLR

17H00 - CLÔTURE - Alain Duvail

## ACTUALITÉS IMPACTANT LES IDEL



- **Enquête de l'Ordre Infirmier fin mars : Soignants en détresse => mise en place d'un numéro vert.**
- **Article d'HOSPIMEDIA** « Près d'1/4 des infirmiers vidés émotionnellement envisagent de changer de métier », 83% affirment se sentir souvent ou parfois vidés émotionnellement (10/4/18).
- **Envoyé Spécial**, sur France 2 le 12/4/18 « A la rencontre d'une ide qui a décidé d'en finir »

## ACTUALITÉS IMPACTANT LES IDEL

### ASSURANCE VOLONTAIRE ACCIDENT DU TRAVAIL (AVAT)

Très fortement recommandée -> auprès de la CGSS

Formulaire disponible sur notre site [www.sniil974.fr](http://www.sniil974.fr)

### QUAL'IDEL & PLATEFORME D'APPUI TÉLÉPHONIQUE

« démarche certification » appartenant à l'Ordre, ou autre instance, d'après A. Buzyn.

-> Chartre qualité certifiée par les **CPIAS (ORISON ici)**, téléchargeable et gratuite, à remplir et conserver au cabinet = [www.cpias.fr](http://www.cpias.fr)

-> **PTA 974** = travail inter URPS pour optimiser les pec complexes

# CHARTRE QUALITÉ

**CPIas**

Réseau national  
de prévention des infections associées aux soins

## Charte d'engagement pour la prévention du risque infectieux et de l'antibiorésistance

### Sélectionnez les items qui correspondent à votre pratique professionnelle

Je m'engage quotidiennement à :

- Effectuer une hygiène des mains avant et après votre examen ou votre soin
- Mettre à disposition des masques à porter en cas de toux ou d'éternuement
- Vous garantir l'usage conforme de matériels stérilisés ou désinfectés
- Recourir à une filière d'élimination des déchets de soins à risque
- Réaliser tout geste technique dans les conditions d'hygiène et d'asepsie adaptées
- Utiliser des tests rapides d'orientation diagnostique d'infections
- Vous prescrire des antibiotiques uniquement s'ils sont nécessaires
- Respecter les recommandations nationales de prescription d'antibiotiques
- Vous expliquer en détails votre traitement antibiotique
- Participer à l'information dispensée par le praticien sur votre traitement antibiotique
- Participer à la surveillance clinique de votre traitement antibiotique
- Etre à jour de mes vaccinations
- Veiller aux vaccinations de mon équipe soignante
- Faire régulièrement le point sur vos vaccinations
- Actualiser mes connaissances sur la prévention du risque infectieux et de l'antibiorésistance
- Répondre à vos interrogations sur tous ces sujets

### Remplissez vos coordonnées

Nom  
Prénom  
Profession  
Département

Albisetti
Anne-Laure
Infirmier
974

Validez la charte

**PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX ET DE LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES**

En tant que professionnel de santé, soucieux de fournir à mes patients des soins de qualité pour une meilleure sécurité, en particulier dans le domaine de la prévention du risque infectieux et de la maîtrise de la résistance des bactéries aux antibiotiques,

**je m'engage quotidiennement à :**

	✓ Effectuer une hygiène des mains avant et après votre examen ou votre soin		✓ Mettre à disposition des masques à porter si vous toussez ou avez de la fièvre
	✓ Vous garantir l'usage conforme de matériels stérilisés ou désinfectés		✓ Recourir à une filière d'élimination des déchets de soins à risque
	✓ Réaliser tout geste technique dans les conditions d'hygiène et d'asepsie adaptées		✓ Participer à l'information dispensée par le médecin sur votre traitement antibiotique
	✓ Participer à la surveillance clinique de votre traitement antibiotique		✓ Etre à jour de mes vaccinations
	✓ Actualiser mes connaissances sur la prévention du risque infectieux et de l'antibiorésistance		✓ Répondre à vos interrogations sur tous ces sujets
<b>i</b>	Nom : Albisetti Anne-Laure Profession : Infirmier Date : 10/04/2018 Signature :		

## **ACTUALITÉS IMPACTANT LES IDEL**

### **FACTURATION DES SOINS LORS D'UNE PERMISSION DE SORTIE**

La facturation peut désormais directement se faire auprès du patient, soit la CGSS (et non plus à l'établissement hospitalier. Ex: AVC avec soins de nursing le we) = circulaire ministérielle du 10/12/1985

### **PRELEVEMENT À LA SOURCE**

Mensualisation de l'impôt sur le revenu selon la moyenne du CA des 3 dernières années.

Entre en vigueur dès janvier 2019 pour les revenus 2019 (2018 = cadeau)

## ACTUALITÉS IMPACTANT LES IDEL

Attention aux arnaques!!!

### ACCESSIBILITÉ ERP

Aucun certificat n'est reconnu -> ne rien payer

Mise aux normes nécessaires avec Agenda d'Accessibilité Programmée

Consulter [www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32873](http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32873)

### RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Ou Mise en conformité RGPD

La CNIL met en garde contre les démarches téléphoniques faites auprès des entreprises, insistant sur des sanctions financières.

## **ACTUALITÉS IMPACTANT LES IDEL**

**Attention aux arnaques!!!**

### **PRESTATAIRES DE SERVICE = Commerciaux**

Attention aux KT périnerveux -> seulement si pec HAD

Attention aux propositions de faire parti d'un réseau, d'un annuaire, d'une plateforme particulière -> ne rien payer

### **CARPIMKO**

Attention aux appels de sociétés privées!

Fin de l'année de régularisation -> N-1 comme impôts et URSSAF

Alignement des différents régimes de retraite prévu par le gouvernement.

PAR AILLEURS L'ÉQUIPE SNIIL 974 TRAVAILLE À...

- Représenter les IDEL en CPD et CIDOI: faire remonter pb rencontrés
- Création d'un dossier de soins infirmier: en ligne sur le site internet [www.sniil974.fr](http://www.sniil974.fr), onglet « pratique infirmière ».
- Actualisation de son site internet
- Problématique du stationnement: positionnement du préfet clair (cf [www.urpsinfirmiers-oi.fr](http://www.urpsinfirmiers-oi.fr))

## PAR AILLEURS L'ÉQUIPE SNIIL 974 TRAVAILLE À...

- Prochaines soirées prévues:
  - 23/04 au Palm (Grand Anse) à 19h sur la CARPIMKO et les négos conv.
  - 14/06 au Dina (La Saline) à 19h sur les ulcères
  - Sept au Vélli (St André) à 19h sur de la neuro
  - 22/11 au Villa Delisle (St Pierre) à 19h sur le pied diabétique
- Midi NGAP: mardi 18/9 au Battant des Lames, de 12h à 14h30
- Venue de notre présidente nationale: fin novembre 2018 pour le séminaire régional

Sniil

Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

**COCKTAIL DINATOIRE OFFERT PAR**

**Infci, Toulet Médical, Sam Invest**

